

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES -ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2013

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société du 21 Avril 2011 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au 31 Mars 2013 qui font apparaître un actif net de 6.057.102 D pour un capital social de 5.788.900 D et une valeur liquidative égale à 104^d,633 par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au 31 Mars 2013 sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au 31 Mars 2013.

Observations post-conclusion :

Suite à cet examen, nous estimons utile de vous faire part des points suivants :

– Les actifs de la société employés en valeurs mobilières (Emprunts Obligataires, BTA et Actions SICAV) représentent 85,82 % de l'actif arrêté à la date du 31/03/2013. Cette proportion est au dessus du seuil maximum fixé à 80% par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.

– Au 31 Mars 2013, les règles de répartition de l'actif telles que fixées par l'article 29 du Code des OPCVM (qui stipule que les OPCVM ne peuvent employer plus de 10% de leurs actifs en titres émis ou garantis par un même émetteur sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de titres garantis par l'Etat) n'ont pas été respectées. Ainsi, l'actif de FINACorp Obligataire SICAV est employé au 31 Mars 2013 dans des titres émis par les sociétés : AMEN BANK et l'UIB respectivement à hauteur de 11,56% et 10,85%.

- A ce jour, le montant des intérêts sur les dépôts à vue comptabilisé au 31/03/2013 et s'élevant à 3,603 D, demeure impayé.
- Postérieurement au 31/03/2013, la société a souscrit à l'emprunt obligataire SERVICOM pour 100.000 D. Le décompte des intérêts a commencé rétroactivement à partir du 22/03/2013. L'impact sur la Valeur Liquidative a été constaté le 02/04/2013.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

MANAGING PARTNER

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 31/03/2013	Au 31/03/2012	Au 31/12/2012
<u>ACTIFS</u>				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	5 221 267	5 208 576	5 233 696
a- Actions et valeurs assimilées		299 910	310 152	47 760
b- Obligations et valeurs assimilées		3 584 658	3 561 428	3 808 136
c- Emprunts d'état		1 336 698	1 336 995	1 377 801
PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS		862 803	1 441 557	1 501 534
a- Placements monétaires		0	501 284	993 257
b- Disponibilités	AC2	862 803	940 272	508 277
Créances d'exploitations		0	0	0
Autres actifs		0	0	0
TOTAL ACTIFS		6 084 069	6 650 132	6 735 230
<u>PASSIFS</u>				
		<u>26 968</u>	<u>27 391</u>	<u>27 465</u>
Opérateurs créditeurs	PA1	20 202	20 600	21 836
Autres créditeurs divers	PA2	6 766	6 792	5 628
<u>ACTIF NET</u>		<u>6 057 102</u>	<u>6 622 741</u>	<u>6 707 765</u>
Capital	CP1	5 816 635	6 356 721	6 493 327
Sommes distribuables		240 467	266 020	214 438
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		192 012	216 450	61
b- Résultat distribuable de la période		50 658	49 487	227 407
c- Régul.Résultat distribuables de la période		-2 204	84	-13 030
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		6 084 069	6 650 132	6 735 230

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Période du 01.01.13 au 31.03.13	Période du 01.01.12 au 31.03.12	Période du 01.01.12 au 31.12.12
Revenus du portefeuille-titres	PR1	54 724	54 708	227 559
a- Dividendes		0	0	13 029
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		41 369	41 205	160 222
c- Revenus des autres valeurs		0	0	0
d- Revenus des emprunts d'état et valeurs assimilés		13 355	13 503	54 308
Revenus des placements monétaires	PR2	9 365	8 826	60 325
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>64 090</u>	<u>63 534</u>	<u>287 884</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-10 627	-11 132	-48 193
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		53 463	52 402	239 691
Autres produits		0	0	0
Autres charges	CH 2	-2 805	-2 915	-12 284
RESULTAT D'EXPLOITATION		50 658	49 487	227 407
Régularisation du résultat d'exploitation		-2 204	84	-13 030
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		48 454	49 570	214 377
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		2 204	-84	13 030
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-242	2 478	-2 953
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		2 709	0	1 351
Frais de négociation		0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		53 125	51 965	225 805

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Période du 01.01.13 au 31.03.13	Période du 01.01.12 au 31.03.12	Période du 01.01.12 au 31.12.12
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>53 125</u>	<u>51 965</u>	<u>225 805</u>
a- Résultat d'exploitation	50 658	49 487	227 407
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-242	2 478	-2 953
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	2 709	0	1 351
d- Frais de négociation de titres	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>-210 193</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>-703 788</u>	<u>-149 193</u>	<u>-27 816</u>
a- Souscriptions	2 628 642	3 876 260	18 516 140
- Capital	2 519 000	3 717 200	17 880 900
- Régularisation des sommes non distribuables	11 715	18 843	79 785
- Régularisation des sommes distribuables	97 927	140 216	555 455
b- Rachats	3 332 430	4 025 453	18 543 956
- Capital	3 195 100	3 860 900	17 883 100
- Régularisation des sommes non distribuables	14 774	19 501	81 256
- Régularisation des sommes distribuables	122 556	145 051	579 600
VARIATION DE L'ACTIF NET	-650 663	-97 228	-12 204
<u>ACTIF NET</u>			
a- Début de période	6 707 765	6 719 969	6 719 969
b- Fin de période	6 057 102	6 622 741	6 707 765
<u>NOMBRE D'ACTIONS</u>			
a- Début de période	64 650	64 672	64 672
b- Fin de période	57 889	63 235	64 650
VALEUR LIQUIDATIVE	104,633	104,732	103,755
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,441%	3,181%	3,146%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31/03/2013

(Unité en Dinars Tunisiens)

NOTE 1: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2013, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilés

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 3 Evaluation des obligations et placements monétaires

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

A signaler que les états financiers trimestriels de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2013 à 5.221.267 D et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2013	% de l'Actif Net	% de l'Actif
BTA		1 333 582	1 336 698	22,07%	21,97%
BTA 5.25% MARS2016	1 080	1 122 782	1 125 392	18,58%	18,50%
BTA 5.5% MARS2019	200	210 800	211 306	3,49%	3,47%
Obligations et Valeurs Assimilées		3 509 169	3 584 658	59,18%	58,92%
AB 2008	3 000	240 000	251 599	4,15%	4,14%
AB 2009 SUB	1 150	91 989	93 999	1,55%	1,55%
AB SUB 2012	3 500	350 000	357 811	5,91%	5,88%
AIL 2012-1	500	50 000	52 111	0,86%	0,86%
ALEAS 2009 SUB	3 000	300 000	302 387	4,99%	4,97%
ATL 2008/1	3 000	60 000	62 616	1,03%	1,03%
ATL 2009/2	1 000	80 000	81 731	1,35%	1,34%
ATL 2009/3	500	20 000	20 207	0,33%	0,33%
ATL 2010/1	2 500	150 000	154 056	2,54%	2,53%
ATL 2010/2	1 000	100 000	101 109	1,67%	1,66%
BTE 2010	3 500	315 000	322 916	5,33%	5,31%
CIL 2009/3	2 000	80 000	80 571	1,33%	1,32%
CIL 2010/1	2 000	120 000	123 383	2,04%	2,03%
CIL 2010/2	1 000	60 000	61 053	1,01%	1,00%
HL 2008/1	3 000	60 000	62 940	1,04%	1,03%
HL 2009/1	1 600	64 000	65 912	1,09%	1,08%
HL 2010/1	1 600	96 000	99 170	1,64%	1,63%
STB 2010/1	3 000	239 970	240 221	3,97%	3,95%
TJL 2011	1 000	80 000	80 821	1,33%	1,33%
TLS 2008/1	3 000	60 000	62 351	1,03%	1,02%
TLS 2009 SUB	1 600	64 000	65 490	1,08%	1,08%
TLS 2010/2	2 000	120 000	121 908	2,01%	2,00%
UIB 2009/1	2 500	212 500	219 530	3,62%	3,61%
UIB 2011/2	1 000	85 710	86 386	1,43%	1,42%
UIB 2012/1	3 500	350 000	353 977	5,84%	5,82%
UNIFACTOR 2010	1 000	60 000	60 405	1,00%	0,99%
OPCVM		299 910	299 910	4,95%	4,93%
IOS SICAV	2 796	299 910	299 910	4,95%	4,93%
TOTAL		5 142 661	5 221 267	86,20%	85,82%

AC2 : Note sur les disponibilités

Les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 31-03-2013	Solde au 31-03-2012
Avoir en banque	631 472	935 900
Sommes à l'encaissement	500 017	0 000
Sommes à régler	-272 289	0 000
Intérêts sur DAV	3 603	4 372
TOTAL	862 803	940 272

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent à 54.724 D pour la période allant du 01-01-2013 au 31-03-2013 contre 54.708 D pour la même période une année auparavant. Ces revenus se détaillent comme suit :

REVENUS	Du 01-01-2013 Au 31-03-2013	Du 01-01-2012 Au 31-03-2012
Dividendes des OPCVM	0 000	0 000
Revenus Des Obligations et Valeurs Assimilées		
<i>Intérêts</i>	41 369	41 205
Revenus Des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier (BTA)		
<i>Intérêts</i>	13 355	13 503
TOTAL	54 724	54 708

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le revenu des placements monétaires ont atteint un total de 9.365 D pour la période allant du 01-01-2013 au 31-03-2013 contre 8.826 D pour le premier trimestre de l'année précédente. Ces revenus se détaillent comme suit :

LIBELLE	Du 01-01-2013 Au 31-03-2013	Du 01-01-2012 Au 31-03-2012
Intérêts sur les placements monétaires	6 743	4 172
intérêts sur compte de dépôt	2 622	4 654
TOTAL	9 365	8 826

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 31-03-2013	Solde au 31-03-2012
PA1 : Opérateurs Créditeurs		
Frais de gestionnaires	9 279	9 665
Frais de dépositaire	10 923	10 935
Total	20 202	20 600
PA2 : Autres créditeurs Divers		
Autres Opérateurs créditeurs	6 233	6 244
Autres Créditeurs (CMF)	533	548
Total	6 766	6 792

Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du 01-01-2013 Au 31-03-2013	Du 01-01-2012 Au 31-03-2012
CH1 : Charges de gestion des placements		
Rémunération du gestionnaire	9 172	9 665
Rémunération du dépositaire	1 455	1 467
Total	10 627	11 132
CH2 : Autres Charges		
Rémunération du CAC	1 233	1 243
Redevance CMF	1 555	1 638
Charges diverses	17	34
Total	2 805	2 915

CP1 : Note sur le capital

Capital au 31-12-2012	
* Montant	6 465 000
* Nombre de Titres	64 650
* Nombre d'actionnaires	200
Souscription réalisées	
* Montant	2 519 000
* Nombre de titres émis	25 190
Rachats effectués	
* Montant	3 195 100
* Nombre de titres rachetés	31 951
Capital au 31-03-2013	
* Montant	5 788 900
* Nombre de Titres	57 889
* Nombre d'actionnaires	203

NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Libellé	Mouvement sur le Capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31-12-2012	6 493 327	6 493 327
<i>Souscription de la période</i>	2 519 000	2 519 000
<i>Rachat de la Période</i>	-3 195 100	-3 195 100
Autres Mouvements	- 592	239 875
<i>Variation de plus ou moins value et frais de négociation</i>	2 467	2 467
<i>Régularisation Sommes ND de la période</i>	-3 059	-3 059
<i>Sommes distribuables</i>		240 467
Montant Fin de période au 31-03-2013	5 816 635	6 057 102

5 - AUTRES INFORMATIONS**5- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celui-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

Les honoraires de « FINACorp » au 31/03/2013 s'élèvent à 9.172 DT.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services la rémunération du dépositaire au 31/03/2013 s'élève à 1.455 DT.

5- 3 Rémunération du distributeur

La FINACorp S.A rétrocédera en faveur de l'ATB une commission de placement en contre partie du service de distributeur calculée sur la base d'un taux égal à 025% sur le volume net quotidien des transactions au prorata temporis.

5- 4 Prise en charge par FINACorp des charges hors exploitation

La société « FINACorp » prend en charge les charges de gestion suivantes en lieu et place de la FINACorp Obligataire SICAV tels que :

- La charge de la TCL
- Les dépenses publicitaires et de publication
- Paiement des jetons de présence s'il y a lieu